

COMMISSIONS

FORÊT

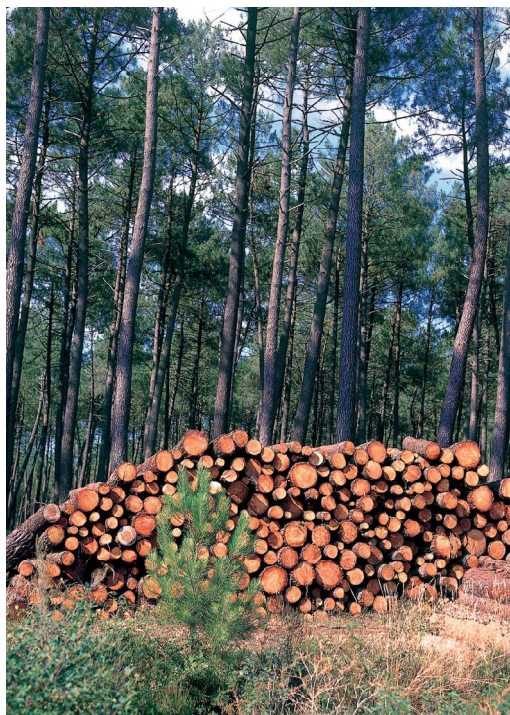
Forêt communale

Par ce printemps qui ne veut pas venir, les travaux engagés sont quelque peu restés en retrait car il est difficile de travailler dans nos massifs gorgés d'eau.

On notera néanmoins que l'ensemble de nos semis est pour l'heure en excellente santé et que la totalité des surfaces à boiser est maintenant plantée. La poussée de nos arbres est très bonne et les peuplements réguliers. Nous ne constatons aucune attaque de scolytes ou autres nuisibles pour l'heure, à l'exception de quelques dégâts épars dus à des cervidés territoriaux, mais qui n'ont aucune incidence grave sur nos massifs, ce qui n'est pas le cas sur certaines forêts privées.

Pour les marchés en cours, les travaux connexes sont maintenant terminés et le réaménagement forestier et foncier est effectif. Les différentes passes sont ouvertes, les fossés pris en compte nettoyés et chemins ruraux remis en état.

Pour nos forêts communales, les ventes prévues au catalogue de l'ONF en mars se sont faites avec quelques ajustements et difficultés. Leur exécution doit avoir lieu dès que le climat le permettra. Le traitement des éclaircies et des bois de trituration s'est réalisé correctement, mais les bois plus gros ont quelques difficultés à trouver preneurs sur des lots aussi peu importants. Nous commençons bien timidement à récolter quelques euros après les traumatismes qu'a connus notre forêt à cause des tempêtes MARTIN en 1999 et KLAUS, plus récemment en 2009.



Notre domaine forestier s'étend en taille et en surface et nous avons du ajuster nos assurances, car il faut que notre prestataire, la MISSO, suive en cas de nouveaux dégâts. De plus, une nouvelle taxe de 2 € à l'ha vient d'être établie pour aider l'ONF qui est en difficulté de reconversion au sein de son ministère. Nous ne sommes pas d'accord sur ce dernier fait car nous sortons à peine de la « tutelle » de l'Etat après les tempêtes et seules une dizaine de communes, dont Avensan, ont été aidées en Gironde depuis 1999 pour l'équilibre de leur budget forêt. Cette taxe, qui s'applique indifféremment à tous les massifs français quelles que soient les essences cultivées, est profondément injuste mais, c'est ainsi.



Pour le reste des chantiers, on note que les coupes faites sur la zone d'activité de BEL AIR sont terminées et qu'en plus des pins vendus aux établissements SEGUIN, elles ont produit plusieurs centaines de stères de bois de chauffage mis à la vente au prix de 55 € le stère. Notre équipe forestière a aussi posé la clôture tout autour de la plaine de PUIBERRON avec des pieux prélevés sur le MIS-

SAU d'ARSAC dans les parcelles d'acacias.

On note dans nos personnels forestiers le départ vers d'autres horizons de Frédéric ALLILAIRE qui avait terminé son contrat chez nous et surtout le départ à la retraite (que nous lui souhaitons longue et paisible) de Bernard YCARD figure incontournable de notre commune et de notre forêt.